© Ville de Blainville
Ce document n'a pas de valeur officielle.
En cas de divergence entre ce document et le document original, celui-ci prévaudra.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Comité exécutif de la Ville de Blainville, tenue le ***29 octobre 2026*** à ***14:00*** en la Salle Roger-Boisvert située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : la présidente, Mme Liza Poulin, Mme Nicole Ruel, MM. Stéphane Bertrand et Jean-François Pinard, membres.

Assistent également à l'assemblée, Chantal Gauvreau, directrice générale, Rita Chahine, directrice générale adjointe et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

À 14 h 00, Madame la présidente ouvre la séance.

RÉSOLUTION… **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
CE-2026-10-158

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **APPROBATION – PROCÈS-VERBAL**
CE-2026-10-159 **SÉANCE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2026**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du ***22 octobre 2026***.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **ACCEPTATION DE PROPOSITION**
CE-2026-10-160 **DOSSIER DP2026-072**
REMPLACEMENT DE DEUX CHAUDIÈRES

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **PLOMBERIE CHARBONNEAU INC.** pour le remplacement de deux chaudières, au montant de ***74 733,75 $ taxes incluses***, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement *1696.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **ACCEPTATION DE PROPOSITION**
CE-2026-10-161 **DOSSIER DP2026-087-1**
ENTRETIEN DES PORTES AUTOMATIQUES

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **SYSTÈMES D'ENTRÉE PORTEK INC.** pour l'entretien des portes automatiques pour l'année 2027, au montant de ***16 257,47 $ taxes incluses***, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les postes budgétaires *02.811.00.531, 02.816.00.531, 02.817.00.531, 02.818.00.531, 02.819.00.531, 02.820.00.531, 02.823.00.531, 02.824.00.531, 02.825.00.531, 02.826.00.531, 02.828.00.531* et *02.829.00.531.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **AUTORISATION DE SIGNATURE ET DE PAIEMENTS**
CE-2026-10-162 **PROJET D'INTÉGRATION DES ARTS AU PARC BLAINVILLE**

ATTENDU le projet d'intégration des arts au parc Blainville, dans le cadre de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*;

ATTENDU QU'un comité ad hoc, composé de deux membres de la Ville, de l'architecte de paysage du projet et de trois personnes déléguées par le ministère de la Culture et des Communications, a été formé afin d'analyser les propositions;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser la signature du contrat d'exécution de l'œuvre d'art avec l'artiste sélectionnée par le comité ad hoc.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu :

- **D'AUTORISER** un paiement de ***4 000,00 $*** à chacun des deux artistes sélectionnés dans le cadre du processus de sélection, soit Madame Annie Cantin et Monsieur Francis Montillaud, pour la confection des maquettes et les présentations, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement *1645*;

- **D'AUTORISER** le directeur du Service du génie à signer, pour et au nom de la Ville, le *Contrat d'exécution d'œuvre d'art* avec l'artiste désignée soit, Madame Annie Cantin, dans le cadre du projet d'intégration des arts au parc Blainville;

- **D'AUTORISER** le paiement d'une somme de ***38 891,00 $ taxes incluses*** à cette artiste pour l'exécution de l'œuvre d'art, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement *1645*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **CONFIRMATION D'EMBAUCHE**
CE-2026-10-163 **PRÉPOSÉE AUX SERVICES AU PUBLIC**
SERVICE DES LOISIRS, CULTURE, BIBLIOTHÈQUE
ET VIE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu de confirmer l'embauche de ***Madame Alexandra Sabourin Fortier*** au poste permanent de « *préposée aux services au public* » au Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, et ce, rétroactivement au 18 octobre 2026. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **DÉLÉGATION DE POUVOIRS**
CE-2026-10-164 **DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL**
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES
ET DES JEUX DU QUÉBEC

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'autoriser ***Madame Stéphanie Lachaine***, directrice du Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, ou en son absence, ***Monsieur Daniel Bellemare***, directeur adjoint du Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, à agir en tant que représentant de la Ville de Blainville pour toute demande aux fins de l'obtention de permis d'alcool de la **RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC** pour les événements de la Ville de Blainville ou sous l'égide de la municipalité sur le territoire de la Ville de Blainville.

QUE la présente résolution remplace toute résolution adoptée antérieurement à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION… **CLÔTURE DE LA SÉANCE**
CE-2026-10-165

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu que la séance soit levée à 14 h 14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Liza Poulin

PRÉSIDENTE

(S) Patrick St-Amour

SECRÉTAIRE